PARC BASLER

MORIN-HEIGHTS

Gratuit pour les résidents de Morin-Heights.

Carte de vélo présentée par :

MRC des Pays-d'en-Haut

Les chiens ne sont pas autorisés dans les sentiers de vélo de montagne. Cependant, ils sont admis en laisse dans les sentiers de randonnée pédestre.

Les chiens sont interdits sur le parc linéaire du Corridor aérobique.

Prendre note que tous les sentiers sont bidirectionnels.

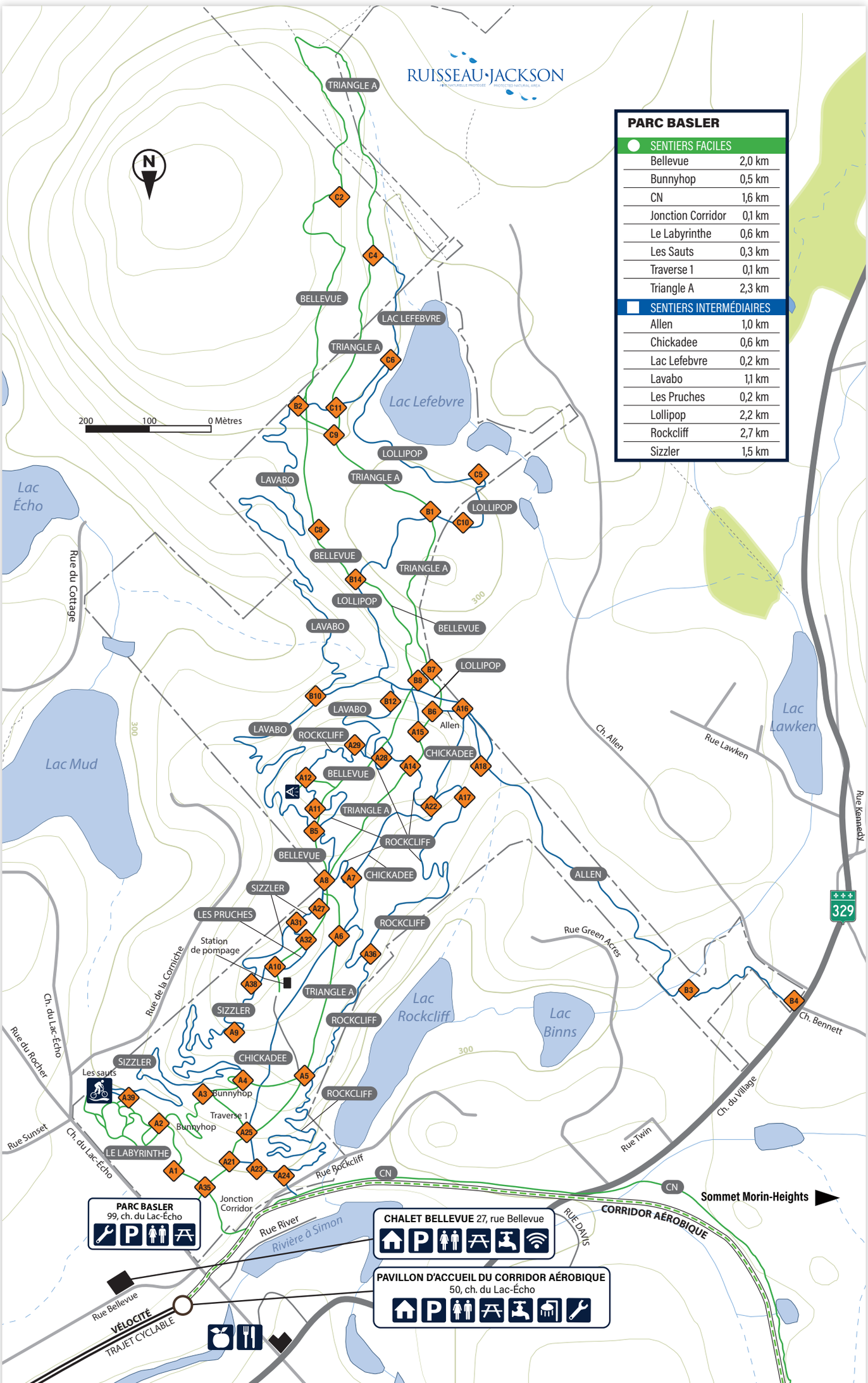

Merci aux propriétaires des terrains de nous permettre l'accès à leurs propriétés. Nous prions les usagers de rester courtois en tout temps et de circuler dans les sentiers balisés seulement.